

TEMO- Territoires et mobilités Moselle Nord

Séance ordinaire du 16 septembre 2025 à 18h30, après convocation légale

Sous la Présidence de M. DICK Rémy

Etaient présents :

ABDELLALI Moustapha	HARAU Guy	MELEO Guy	STEICHEN Christian
ANDRE René	HATRI Aïcha	MENTION Fanny	TACCONI Pierre
BALCERZAK Roland	HERGAT Michel	PHILIPPE Lionel	WEIS Mathieu
BAUR Denis	HOLSENBURGER Alexandre	PAQUET Michel	ZENNER Bernard
BECKER Patrick	JURCZAK Serge	POSTAL Olivier	
BERNARDI Alessandro	KASPAR-COTRUPI Angèle	POTIER Christine	
COLIN Jean-Marie	KORMANN Olivier	POUGET Clémence	
CORAZZA Jean-Luc	LOUIS Jean-Charles	RISSER Patrick	
DERATTE Caroline	LORENTZ Maurice	ROBINET David	
DRUITTI Daniel	LUCCHINI Marc	SCHIVRE Marc	
FERRERO Marc	MATHIEU Bertrand	SCHULTZ Laurent	
GUERMANN Bernard	MEDVES Jean-François	SEGURA Olivier	

Procurations :

ACKER Christine	a donné procuration à	ZENNER Bernard
BARILLARO Jérémy	a donné procuration à	HATRI Aïcha
BERTIN Emmanuel	a donné procuration à	LOUIS Jean-Charles
BOURSON Jean-Jacques	a donné procuration à	RISSER Patrick
RECH Serge	a donné procuration à	LORENTZ Maurice
ZIEGLER Damien	a donné procuration à	POTIER Christine

Absents excusés :

BRUSCO Stéphane	FATTORELLI Viviane	PAULY Elsa
CIMARELLI Daniel	GHAMO Joseph	REBSTOCK Alexandra
DEISS Murielle	GRILLO Marie	SAUVAGE Cathy
ENGELMANN Fabien	LANGMAR Déborah	VEINNANT Bernard

Absents non excusés :

BEY Michèle	HERFELD Marie-Laurence	SCHREIBER Roger
DEUTSCH André	SCHITZ Denis	SCHUTZ Sylvie
FRADELLA Cédric	SCHNEIDER Brigitte	

La séance débute à 18h45

Point 1 :

Membres en exercice :	70
Présents :	41
Procurations :	9
Absents :	20

Point 3 (départ de Mme MENTION et sortie de M. ANDRE) :

Membres en exercice :	70
Présents :	39
Procurations :	9
Absents :	22

Point 4 (retour de M. ANDRE pendant le point) :

Membres en exercice :	70
Présents :	40
Procurations :	9
Absents :	21

Point 6 (sortie de M. BECKER pendant le point) :

Membres en exercice :	70
Présents :	39
Procurations :	9
Absents :	22

Retour de M. BECKER après le vote du point

À partir du Point 7 :

Membres en exercice :	70
Présents :	40
Procurations :	9
Absents :	21

La séance se termine à 19h52

Assistaient en outre les techniciens du TEMO :

GLESER Philippe, Directeur Général des Services

HOUDART Manon, Chargée de Communication

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Chargée de mission auprès du DGS

SCHLIENGER Sylvaine, Responsable projets PDM et BHNS

KIEFFER Eric, Chargé de mission stratégie territoriale

DITZLER Mylène, Assistante de Direction

**POINT I-4 - DELIBERATION N°2025/I-80 - CONVENTION DE FINANCEMENT
POUR L'EXPERIMENTATION D'UNE NAVETTE ELECTRIQUE A THIONVILLE
SUR LE PERIMETRE DU CŒUR DE VILLE**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les compétences du Syndicat Mixte TEMO Moselle Nord en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité ;

Vu les articles L. 1231-1 et L. 1221-12 du Code des Transports ;

Considérant que la zone piétonne du centre-ville de Thionville n'est pas desservie par une navette en dépit de sa densité (> 5000 habitants) ;

Considérant que la Ville de Thionville souhaite enrichir l'offre de transport aux thionvillois avec la création d'un service de mobilité solidaire, améliorer l'accès à la mobilité des personnes et encourager l'intermodalité ;

Considérant que pour répondre à ces souhaits, la Ville de Thionville en appelle au TEMO Moselle Nord afin que soit mise à disposition une navette électrique Cithi'Bus, gratuite pour les usagers, circulant dans la zone piétonne du centre-ville ;

Considérant les crédits au budget 2025.

La convention soumise à l'approbation du Comité Syndical a pour objet de définir les modalités de fonctionnement et de versement de la contrepartie financière par la ville de Thionville à l'autorité organisatrice de la mobilité, qui s'élève à 27 901,41€ TTC, consécutive à la mise à disposition par le TEMO Moselle Nord via la société ANTONI AUTOCARS d'une navette électrique du 15 septembre au 22 novembre 2025 et de la mise en œuvre de la matérialisation des arrêts pour un coût de 1 000€TTC.

Le Bureau Syndical du 2 septembre 2025 a donné un avis favorable.

Il est demandé au Comité Syndical :

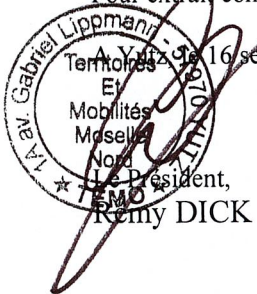
- de valider les termes du projet de convention joint en annexe ;
- d'autoriser le Président du TEMO Moselle Nord à signer cette convention, ainsi que tout éventuel avenant relatif à sa bonne exécution.

Le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents :

- valide les termes du projet de convention joint en annexe ;
- autorise le Président du TEMO Moselle Nord à signer cette convention, ainsi que tout éventuel avenant relatif à sa bonne exécution.

Pour extrait conforme,

A Yutz le 16 septembre 2025



Le Président,
SMO
Remy DICK

TEMO- Territoires et mobilités Moselle Nord

Séance ordinaire du 16 septembre 2025 à 18h30, après convocation légale

Sous la Présidence de M. DICK Rémy

Etaient présents :

ABDELLALI Moustapha	HARAU Guy	MELEO Guy	STEICHEN Christian
ANDRE René	HATRI Aïcha	MENTION Fanny	TACCONI Pierre
BALCERZAK Roland	HERGAT Michel	PHILIPPE Lionel	WEIS Mathieu
BAUR Denis	HOLSENBURGER Alexandre	PAQUET Michel	ZENNER Bernard
BECKER Patrick	JURCZAK Serge	POSTAL Olivier	
BERNARDI Alessandro	KASPAR-COTRUPI Angèle	POTIER Christine	
COLIN Jean-Marie	KORMANN Olivier	POUGET Clémence	
CORAZZA Jean-Luc	LOUIS Jean-Charles	RISSER Patrick	
DERATTE Caroline	LORENTZ Maurice	ROBINET David	
DRUITTI Daniel	LUCCHINI Marc	SCHIVRE Marc	
FERRERO Marc	MATHIEU Bertrand	SCHULTZ Laurent	
GUERMANN Bernard	MEDVES Jean-François	SEGURA Olivier	

Procurations :

ACKER Christine	a donné procuration à	ZENNER Bernard
BARILLARO Jérémy	a donné procuration à	HATRI Aïcha
BERTIN Emmanuel	a donné procuration à	LOUIS Jean-Charles
BOURSON Jean-Jacques	a donné procuration à	RISSER Patrick
RECH Serge	a donné procuration à	LORENTZ Maurice
ZIEGLER Damien	a donné procuration à	POTIER Christine

Absents excusés :

BRUSCO Stéphane	FATTORELLI Viviane	PAULY Elsa
CIMARELLI Daniel	GHAMO Joseph	REBSTOCK Alexandra
DEISS Murielle	GRILLO Marie	SAUVAGE Cathy
ENGELMANN Fabien	LANGMAR Déborah	VEINNANT Bernard

Absents non excusés :

BEY Michèle	HERFELD Marie-Laurence	SCHREIBER Roger
DEUTSCH André	SCHITZ Denis	SCHUTZ Sylvie
FRADELLA Cédric	SCHNEIDER Brigitte	

La séance débute à 18h45

Point 1 :

Membres en exercice :	70
Présents :	41
Procurations :	9
Absents :	20

Point 3 (départ de Mme MENTION et sortie de M. ANDRE) :

Membres en exercice :	70
Présents :	39
Procurations :	9
Absents :	22

Point 4 (retour de M. ANDRE pendant le point) :

Membres en exercice :	70
Présents :	40
Procurations :	9
Absents :	21

Point 6 (sortie de M. BECKER pendant le point) :

Membres en exercice :	70
Présents :	39
Procurations :	9
Absents :	22

Retour de M. BECKER après le vote du point

À partir du Point 7 :

Membres en exercice :	70
Présents :	40
Procurations :	9
Absents :	21

La séance se termine à 19h52

Assistaient en outre les techniciens du TEMO :

GLESER Philippe, Directeur Général des Services

HOUDART Manon, Chargée de Communication

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Chargée de mission auprès du DGS

SCHLIENGER Sylvaine, Responsable projets PDM et BHNS

KIEFFER Eric, Chargé de mission stratégie territoriale

DITZLER Mylène, Assistante de Direction

**POINT I-5 - DELIBERATION N°2025/I-81 - DECISIONS PRISES PAR LE
PRESIDENT SUR LA DELEGATION PERMANENTE DU COMITE SYNDICAL**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-10 ;

Vu l'article 5 des statuts de TEMO qui précise que « conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le comité syndical peut déléguer une partie de ses attributions au président et au bureau »,

Vu la délibération n°2023/I-55 du Comité Syndical du 27 novembre 2023 relative à la délégation permanente d'attributions du comité syndical au Président du SMiTU Thionville-Fensch (devenu TEMO par arrêté préfectoral du 23 décembre 2024) ;

Le Président informe l'assemblée avoir signé dans le cadre de la délégation permanente accordée par le Comité Syndical les documents suivants ;

Réseaux

- Renouvellement de la flotte ; UGAP – IVECO 11 standards
- Renouvellement de la flotte ; UGAP – IVECO 5 articulés
- Renouvellement de la flotte ; UGAP – IVECO 24 cars
- UGAP – Formation et valise cars

Juridique

- Marché public de travaux FLO4 FLO5 S1
- Marché public de modernisation du système billettique
- Facture clé CHAMBERSIGN
- Facture profil supplémentaire DEMATIS – Transmission des actes au contrôle de légalité

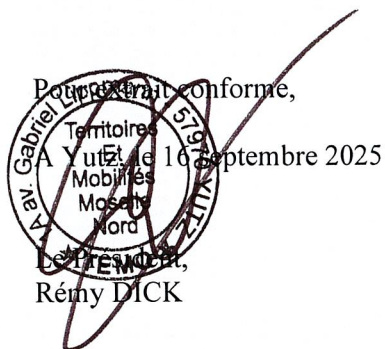
Direction

- Bon de commande n°8 au marché information de 2024
- Certificats de cession de 7 véhicules à ferrailer

Le Bureau Syndical a pris acte.

Le Comité Syndical prend acte des décisions prises dans le cadre de la délégation permanente.

Pour être conforme,
A Yutze le 16 septembre 2025
Le Président,
Rémy DICK



TEMO- Territoires et mobilités Moselle Nord

Séance ordinaire du 16 septembre 2025 à 18h30, après convocation légale

Sous la Présidence de M. DICK Rémy

Etaient présents :

ABDELLALI Moustapha	HARAU Guy	MELEO Guy	STEICHEN Christian
ANDRE René	HATRI Aïcha	MENTION Fanny	TACCONI Pierre
BALCERZAK Roland	HERGAT Michel	PHILIPPE Lionel	WEIS Mathieu
BAUR Denis	HOLSENBURGER Alexandre	PAQUET Michel	ZENNER Bernard
BECKER Patrick	JURCZAK Serge	POSTAL Olivier	
BERNARDI Alessandro	KASPAR-COTRUPI Angèle	POTIER Christine	
COLIN Jean-Marie	KORMANN Olivier	POUGET Clémence	
CORAZZA Jean-Luc	LOUIS Jean-Charles	RISSER Patrick	
DERATTE Caroline	LORENTZ Maurice	ROBINET David	
DRUITTI Daniel	LUCCHINI Marc	SCHIVRE Marc	
FERRERO Marc	MATHIEU Bertrand	SCHULTZ Laurent	
GUERMANN Bernard	MEDVES Jean-François	SEGURA Olivier	

Procurations :

ACKER Christine	a donné procuration à	ZENNER Bernard
BARILLARO Jérémy	a donné procuration à	HATRI Aïcha
BERTIN Emmanuel	a donné procuration à	LOUIS Jean-Charles
BOURSON Jean-Jacques	a donné procuration à	RISSER Patrick
RECH Serge	a donné procuration à	LORENTZ Maurice
ZIEGLER Damien	a donné procuration à	POTIER Christine

Absents excusés :

BRUSCO Stéphan	FATTORELLI Viviane	PAULY Elsa
CIMARELLI Daniel	GHAMO Joseph	REBSTOCK Alexandra
DEISS Murielle	GRILLO Marie	SAUVAGE Cathy
ENGELMANN Fabien	LANGMAR Déborah	VEINNANT Bernard

Absents non excusés :

BEY Michèle	HERFELD Marie-Laurence	SCHREIBER Roger
DEUTSCH André	SCHITZ Denis	SCHUTZ Sylvie
FRADELLA Cédric	SCHNEIDER Brigitte	

La séance débute à 18h45

Point 1 :

Membres en exercice :	70
Présents :	41
Procurations :	9
Absents :	20

Point 3 (départ de Mme MENTION et sortie de M. ANDRE) :

Membres en exercice :	70
Présents :	39
Procurations :	9
Absents :	22

Point 4 (retour de M. ANDRE pendant le point) :

Membres en exercice :	70
Présents :	40
Procurations :	9
Absents :	21

Point 6 (sortie de M. BECKER pendant le point) :

Membres en exercice :	70
Présents :	39
Procurations :	9
Absents :	22

Retour de M. BECKER après le vote du point

À partir du Point 7 :

Membres en exercice :	70
Présents :	40
Procurations :	9
Absents :	21

La séance se termine à 19h52

Assistaient en outre les techniciens du TEMO :

GLESER Philippe, Directeur Général des Services

HOUDART Manon, Chargée de Communication

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Chargée de mission auprès du DGS

SCHLIENGER Sylvaine, Responsable projets PDM et BHNS

KIEFFER Eric, Chargé de mission stratégie territoriale

DITZLER Mylène, Assistante de Direction

POINT I-6 - DELIBERATION N°2025/I-82 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE COFINANCEMENT EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE RELATIVE A L'ADHESION DE LA CCAM ET DE LA CCB3F A TEMO

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-1 et suivants relatifs aux syndicats mixtes,
- Vu les statuts du syndicat mixte Territoires et Mobilités Moselle Nord (TMO),
- Vu la convention tripartite de partenariat et de cofinancement relative à la réalisation de l'étude stratégique et financière en vue de l'évaluation de l'offre de mobilité sur nos territoires, jointe en annexe,
- Considérant l'intérêt pour TMO de piloter cette étude et d'en assurer la maîtrise d'ouvrage,
- Considérant la répartition du financement de l'étude fixée comme suit :
 - CCAM : 25 % (plafonné à 10 000 € HT),
 - CCB3F : 25 % (plafonné à 10 000 € HT),
 - TMO : 50 %,

Exposé des motifs

La réflexion menée autour de ce projet doit être alimentée par des éléments objectivés par une étude stratégique et financière en vue de l'évaluation de l'offre de mobilité sur nos territoires, tant organisationnelles que financières.

Il est proposé que cette étude soit cofinancée par TMO la CCAM et la CCB3F, selon les conditions définies par une convention tripartite, et pour laquelle il est demandé au bureau syndical d'autoriser le Président de TMO Moselle Nord à signer ladite convention.

Le Bureau Syndical a donné un avis favorable.

Il est demandé au Comité syndical :

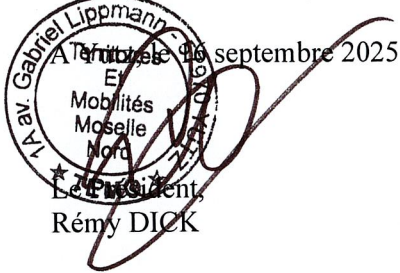
1. D'approuver la convention tripartite de partenariat et de cofinancement relative à la réalisation de l'étude, annexée à la présente délibération ;
2. D'autoriser Monsieur le Président du syndicat mixte TMO à signer ladite convention ainsi que tous documents afférents à son exécution ;
3. D'inscrire les crédits nécessaires à la participation financière de TMO au budget du syndicat.

Le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents :

1. approuve la convention tripartite de partenariat et de cofinancement relative à la réalisation de l'étude, annexée à la présente délibération ;
2. autorise Monsieur le Président du syndicat mixte TEMO à signer ladite convention ainsi que tous documents afférents à son exécution ;
3. inscrit les crédits nécessaires à la participation financière de TEMO au budget du syndicat.

Pour extrait conforme,

A Temo le 16 septembre 2025
E
Mobilités
Moselle
Nord
★ Le Président,
Rémy DICK



TEMO- Territoires et mobilités Moselle Nord

Séance ordinaire du 16 septembre 2025 à 18h30, après convocation légale

Sous la Présidence de M. DICK Rémy

Etaient présents :

ABDELLALI Moustapha	HARAU Guy	MELEO Guy	STEICHEN Christian
ANDRE René	HATRI Aïcha	MENTION Fanny	TACCONI Pierre
BALCERZAK Roland	HERGAT Michel	PHILIPPE Lionel	WEIS Mathieu
BAUR Denis	HOLSENBURGER Alexandre	PAQUET Michel	ZENNER Bernard
BECKER Patrick	JURCZAK Serge	POSTAL Olivier	
BERNARDI Alessandro	KASPAR-COTRUPI Angèle	POTIER Christine	
COLIN Jean-Marie	KORMANN Olivier	POUGET Clémence	
CORAZZA Jean-Luc	LOUIS Jean-Charles	RISSER Patrick	
DERATTE Caroline	LORENTZ Maurice	ROBINET David	
DRUITTI Daniel	LUCCHINI Marc	SCHIVRE Marc	
FERRERO Marc	MATHIEU Bertrand	SCHULTZ Laurent	
GUERMANN Bernard	MEDVES Jean-François	SEGURA Olivier	

Procurations :

ACKER Christine	a donné procuration à	ZENNER Bernard
BARILLARO Jérémy	a donné procuration à	HATRI Aïcha
BERTIN Emmanuel	a donné procuration à	LOUIS Jean-Charles
BOURSON Jean-Jacques	a donné procuration à	RISSER Patrick
RECH Serge	a donné procuration à	LORENTZ Maurice
ZIEGLER Damien	a donné procuration à	POTIER Christine

Absents excusés :

BRUSCO Stéphan	FATTORELLI Viviane	PAULY Elsa
CIMARELLI Daniel	GHAMO Joseph	REBSTOCK Alexandra
DEISS Murielle	GRILLO Marie	SAUVAGE Cathy
ENGELMANN Fabien	LANGMAR Déborah	VEINNANT Bernard

Absents non excusés :

BEY Michèle	HERFELD Marie-Laurence	SCHREIBER Roger
DEUTSCH André	SCHITZ Denis	SCHUTZ Sylvie
FRADELLA Cédric	SCHNEIDER Brigitte	

La séance débute à 18h45

Point 1 :

Membres en exercice :	70
Présents :	41
Procurations :	9
Absents :	20

Point 3 (départ de Mme MENTION et sortie de M. ANDRE) :

Membres en exercice :	70
Présents :	39
Procurations :	9
Absents :	22

Point 4 (retour de M. ANDRE pendant le point) :

Membres en exercice :	70
Présents :	40
Procurations :	9
Absents :	21

Point 6 (sortie de M. BECKER pendant le point) :

Membres en exercice :	70
Présents :	39
Procurations :	9
Absents :	22

Retour de M. BECKER après le vote du point

À partir du Point 7 :

Membres en exercice :	70
Présents :	40
Procurations :	9
Absents :	21

La séance se termine à 19h52

Assistaient en outre les techniciens du TEMO :

GLESER Philippe, Directeur Général des Services

HOUDART Manon, Chargée de Communication

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Chargée de mission auprès du DGS

SCHLIENGER Sylvaine, Responsable projets PDM et BHNS

KIEFFER Eric, Chargé de mission stratégie territoriale

DITZLER Mylène, Assistante de Direction

POINT I-7 – DELIBERATION 2025-I-83 – INSTALLATION D'UN MEMBRE A LA CCSPL

Vu la délibération n°2023/I-64 « Composition de la CCSPL » ;

Vu la délibération n°2024/I-31 « Installation d'une nouvelle déléguée » madame Cathy SAUVAGE en lieu et place de madame Maryline KOWALCZYK, au sein du Comité Syndical ;

Considérant qu'il s'avère nécessaire de remplacer madame Maryline KOWALCZYK, membre de la CCSPL ;

Considérant qu'elle est présidée par Mme REBSTOCK-PINNA et que les membres actuels sont :

- M. HOLSENBURGER
- Mme KOWALCZYK
- Mme BEY
- M. GUERMANN
- M. CORAZZA

Il est donc fait appel à candidature pour remplacer madame Maryline KOWALCZYK.

Monsieur ABDELLALI Moustapha délégué de la ville de Bertrange est élu à l'unanimité des membres présents membre de la CCSPL.

Pour extrait conforme,

16 septembre 2025
Gabriel Lippmann
A Yutz
Territoires
Et
Mobilités
Moselle
Nord
★ Le Président,
Remy DICK

TEMO- Territoires et mobilités Moselle Nord

Séance ordinaire du 16 septembre 2025 à 18h30, après convocation légale

Sous la Présidence de M. DICK Rémy

Etaient présents :

ABDELLALI Moustapha	HARAU Guy	MELEO Guy	STEICHEN Christian
ANDRE René	HATRI Aïcha	MENTION Fanny	TACCONI Pierre
BALCERZAK Roland	HERGAT Michel	PHILIPPE Lionel	WEIS Mathieu
BAUR Denis	HOLSENBURGER Alexandre	PAQUET Michel	ZENNER Bernard
BECKER Patrick	JURCZAK Serge	POSTAL Olivier	
BERNARDI Alessandro	KASPAR-COTRUPPI Angèle	POTIER Christine	
COLIN Jean-Marie	KORMANN Olivier	POUGET Clémence	
CORAZZA Jean-Luc	LOUIS Jean-Charles	RISSE Patrick	
DERATTE Caroline	LORENTZ Maurice	ROBINET David	
DRUITTI Daniel	LUCCHINI Marc	SCHIVRE Marc	
FERRERO Marc	MATHIEU Bertrand	SCHULTZ Laurent	
GUERMANN Bernard	MEDVES Jean-François	SEGURA Olivier	

Procurations :

ACKER Christine	a donné procuration à	ZENNER Bernard
BARILLARO Jérémy	a donné procuration à	HATRI Aïcha
BERTIN Emmanuel	a donné procuration à	LOUIS Jean-Charles
BOURSON Jean-Jacques	a donné procuration à	RISSE Patrick
RECH Serge	a donné procuration à	LORENTZ Maurice
ZIEGLER Damien	a donné procuration à	POTIER Christine

Absents excusés :

BRUSCO Stéphane	FATTORELLI Viviane	PAULY Elsa
CIMARELLI Daniel	GHAMO Joseph	REBSTOCK Alexandra
DEISS Murielle	GRILLO Marie	SAUVAGE Cathy
ENGELMANN Fabien	LANGMAR Déborah	VEINNANT Bernard

Absents non excusés :

BEY Michèle	HERFELD Marie-Laurence	SCHREIBER Roger
DEUTSCH André	SCHITZ Denis	SCHUTZ Sylvie
FRADELLA Cédric	SCHNEIDER Brigitte	

La séance débute à 18h45

Point 1 :

Membres en exercice :	70
Présents :	41
Procurations :	9
Absents :	20

Point 3 (départ de Mme MENTION et sortie de M. ANDRE) :

Membres en exercice :	70
Présents :	39
Procurations :	9
Absents :	22

Point 4 (retour de M. ANDRE pendant le point) :

Membres en exercice :	70
Présents :	40
Procurations :	9
Absents :	21

Point 6 (sortie de M. BECKER pendant le point) :

Membres en exercice :	70
Présents :	39
Procurations :	9
Absents :	22

Retour de M. BECKER après le vote du point

À partir du Point 7 :

Membres en exercice :	70
Présents :	40
Procurations :	9
Absents :	21

La séance se termine à 19h52

Assistaient en outre les techniciens du TEMO :

GLESER Philippe, Directeur Général des Services

HOUDART Manon, Chargée de Communication

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Chargée de mission auprès du DGS

SCHLIENGER Sylvaine, Responsable projets PDM et BHNS

KIEFFER Eric, Chargé de mission stratégie territoriale

DITZLER Mylène, Assistante de Direction

POINT I-1 – DELIBERATION N°2025/I-77 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L.2541-6 du CGCT (Alsace-Moselle) : « *Lors de chacune de ses séances, le conseil municipal désigne son secrétaire* » ;

Vu l'article L.2121-15 du CGCT : « *Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations* » (par renvoi des dispositions du code, cette disposition s'applique également au comité syndical) ;

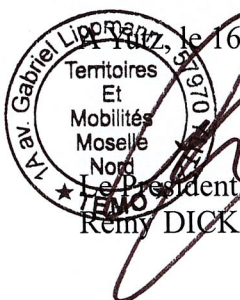
Conformément aux articles L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales pour le droit local et L.2121-15 pour les règles de droit commun, il est proposé à l'assemblée délibérante de désigner un secrétaire de séance.

Il sera chargé de la rédaction des procès-verbaux et compte-rendu de la séance avec l'assistance des agents du TEMO MOSELLE NORD.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, désigne Monsieur TACCONI Pierre, délégué de la ville de Guénange, secrétaire de séance.

Pour extrait conforme,

le 16 septembre 2025



Rémy DICK

TEMO- Territoires et mobilités Moselle Nord

Séance ordinaire du 16 septembre 2025 à 18h30, après convocation légale

Sous la Présidence de M. DICK Rémy

Etaient présents :

ABDELLALI Moustapha	HARAU Guy	MELEO Guy	STEICHEN Christian
ANDRE René	HATRI Aïcha	MENTION Fanny	TACCONI Pierre
BALCERZAK Roland	HERGAT Michel	PHILIPPE Lionel	WEIS Mathieu
BAUR Denis	HOLSENBURGER Alexandre	PAQUET Michel	ZENNER Bernard
BECKER Patrick	JURCZAK Serge	POSTAL Olivier	
BERNARDI Alessandro	KASPAR-COTRUPI Angèle	POTIER Christine	
COLIN Jean-Marie	KORMANN Olivier	POUGET Clémence	
CORAZZA Jean-Luc	LOUIS Jean-Charles	RISSER Patrick	
DERATTE Caroline	LORENTZ Maurice	ROBINET David	
DRUITTI Daniel	LUCCHINI Marc	SCHIVRE Marc	
FERRERO Marc	MATHIEU Bertrand	SCHULTZ Laurent	
GUERMANN Bernard	MEDVES Jean-François	SEGURA Olivier	

Procurations :

ACKER Christine	a donné procuration à	ZENNER Bernard
BARILLARO Jérémy	a donné procuration à	HATRI Aïcha
BERTIN Emmanuel	a donné procuration à	LOUIS Jean-Charles
BOURSON Jean-Jacques	a donné procuration à	RISSER Patrick
RECH Serge	a donné procuration à	LORENTZ Maurice
ZIEGLER Damien	a donné procuration à	POTIER Christine

Absents excusés :

BRUSCO Stéphane	FATTORELLI Viviane	PAULY Elsa
CIMARELLI Daniel	GHAMO Joseph	REBSTOCK Alexandra
DEISS Murielle	GRILLO Marie	SAUVAGE Cathy
ENGELMANN Fabien	LANGMAR Déborah	VEINNANT Bernard

Absents non excusés :

BEY Michèle	HERFELD Marie-Laurence	SCHREIBER Roger
DEUTSCH André	SCHITZ Denis	SCHUTZ Sylvie
FRADELLA Cédric	SCHNEIDER Brigitte	

La séance débute à 18h45

Point 1 :

Membres en exercice :	70
Présents :	41
Procurations :	9
Absents :	20

Point 3 (départ de Mme MENTION et sortie de M. ANDRE) :

Membres en exercice :	70
Présents :	39
Procurations :	9
Absents :	22

Point 4 (retour de M. ANDRE pendant le point) :

Membres en exercice :	70
Présents :	40
Procurations :	9
Absents :	21

Point 6 (sortie de M. BECKER pendant le point) :

Membres en exercice :	70
Présents :	39
Procurations :	9
Absents :	22

Retour de M. BECKER après le vote du point

À partir du Point 7 :

Membres en exercice :	70
Présents :	40
Procurations :	9
Absents :	21

La séance se termine à 19h52

Assistaient en outre les techniciens du TEMO :

GLESER Philippe, Directeur Général des Services

HOUDART Manon, Chargée de Communication

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Chargée de mission auprès du DGS

SCHLIENGER Sylvaine, Responsable projets PDM et BHNS

KIEFFER Eric, Chargé de mission stratégie territoriale

DITZLER Mylène, Assistante de Direction

**POINT I-2 – DELIBERATION N°2025/I-78 - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2024
DU SMiTU**

Considérant les articles L.5211-39 et L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du syndicat mixte doit adresser chaque année au maire de chaque commune membre ainsi qu'au Président de chaque Etablissement Public de Coopération Intercommunale membre, un rapport retraçant l'activité du Syndicat. Celui-ci présente les moments forts du SMiTU Thionville Fensch ainsi que les finances engagées au titre de l'année 2024.

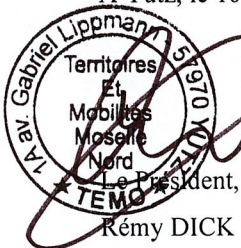
Ce rapport fait l'objet d'une communication par les maires et présidents à leur assemblée délibérante respective.

Il appartient au Comité Syndical de prendre acte du présent rapport d'activité de l'année 2024 du SMiTU.

Le Comité Syndical prend acte du rapport d'activité 2024 du SMiTU.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 16 septembre 2025


Le Président,
Rémy DICK